

Janvier 1933 : Révolte des Notables dans le Cercle d'Atakpamé au Togo

Kodjona KADANGA
 Université de Lomé
 Lomé - Togo

Résumé

La Grande Crise de 1929 a eu des répercussions dans les colonies africaines. Au Togo, c'est en novembre 1932 que le Conseil Economique et Financier réuni à Lomé, a pris des décisions pour sortir la colonie de cette crise selon l'administration. Pour la population, ce sont des mesures impopulaires qui visaient à l'écraser une fois de plus.

La révolte des femmes de Lomé les 24 et 25 janvier 1933 en est l'illustration : elles réclamaient l'annulation des nouvelles taxes. Au même moment dans l'hinterland, le cercle d'Atakpamé, véritable «grenier» de la colonie en raison de sa production en café, cacao, coton et arachide se rebellait. Les notables étaient à la tête de cette fronde.

Si des études ont été faites sur la révolte de Lomé, celle d'Atakpamé et des autres cercles n'ont pas été ébauchées. Ce présent article vise à combler cette zone d'ombre.

Mots clés : crise de 1929 ; cercle d'Atakpamé ; révolte ; notables ; répression ; refus de l'ordre colonial.

Abstract

The major crisis of 1929 had consequences in African colonies. According to colonial administration, it was in 1932 that the Economy and Financial Council of Togo met in Lome, and took the decisions to circumvent the unstable situation. For the inhabitants the measures taken were unpopular and had as objective to crush once again the population.

The revolt of the Lome women on 24th and 25th January 1933 is an illustration: they asked for the suppression of newly imposed taxes. At the same time in the hinterland, particularly in the district of Atakpame supposed to be the "granary" of the colony due to her high production of coffee, cocoa, cotton and groundnut also rebelled against the authority. The chieftaincy was spearheading the movement.

If researches were conducted on Lomé revolt, that of Atakpame and other districts were never studied. The present study is aiming at breaching this gap.

Key Words : crisis of 1929 ; district of Atakpame ; revolt ; chieftaincy ; repression ; refusal of colonial order.

INTRODUCTION

Le Cercle d'Atakpamé¹ est limité au Nord par celui de Sokodé, au Sud par ceux d'Aného et de Lomé, à l'Est par le Dahomey et à l'Ouest par le Cercle de Klouto et la Gold Coast. Avec une superficie de 17170 Km², il est caractérisé par deux régions fort diversifiées : l'Ouest, montagneux, comprend les cantons d'Akposso, d'Akébou et d'Adélé. Cette région est forestière et abondamment arrosée. Elle convient beaucoup plus aux plantes arbustives et

industrielles comme le café et le cacao. L'autre région plate, est constituée des vallées du Mono et de l'Anié avec leurs affluents, d'une savane avec quelques galeries forestières bordant les cours d'eau. C'est la région productrice des cultures vivrières et du coton.

Dès 1922, année du début de l'exercice du mandat français au Togo, le cercle connaît un début de développement économique. Les différentes activités agricoles en feront le *grenier* de la colonie. La construction des voies de communication pour l'éva-

cuation de ces produits a été également un atout, auquel il faut ajouter les différents programmes de développement (Cornevin, 1988 : 279-290). Ceux-ci ont été assurés par la Société indigène de prévoyance (SIP), le Fonds d'Investissement et de Développement Economique et Social (FIDES), la Société publique d'action rurale (SPAR), la Coopérative des producteurs du cacao du Litimé (PROCALI), la Coopérative des producteurs du café des montagnes Akposso (PROCAMA) et la Coopérative des producteurs du café de l'Akébou (PROCABOU). Toutes ces coopératives ont concouru au développement de la région. Elles ont assuré au bout de la chaîne l'écoulement des produits de rente et des produits vivriers permettant aux agriculteurs d'avoir une plus-value, et à l'administration coloniale de lever des taxes. Mais la crise de 1929 aux Etats-Unis et en Europe a aussi touché les colonies. En 1933, au Togo, une vague de mécontentement sera enregistrée. En effet, cette crise a provoqué une récession économique qui s'est traduite par une baisse des cours des produits exportés et un renchérissement des prix des denrées importées (Barandao, 1994 : 227-260). Cette situation s'aggrava de 1934 à 1936 par des réformes impopulaires imposées par l'administration². Des révoltes s'en suivront dont celle des femmes de Lomé en 1933 (Alihonou, 1983 : 12-16 ; d'Almeida, 1981 ; Cornevin, 1988 : 239).

Si des études sur ces révoltes ont été consacrées au Cercle de Lomé, aucune n'a été entreprise dans les autres cercles. Cette présente étude veut montrer si besoin en était que ce refus de l'autoritarisme colonial s'est répandu à l'intérieur de la colonie, notamment à celui d'Atakpamé.

En effet, quelle a été l'organisation administrative et économique du cercle dans l'optique de sa mise en valeur ? Quelles ont été les conséquences de la crise de 1929 dans le cercle ? Quelle a été la réaction de l'administration ? Et quelle a été l'attitude de la population envers cette administration ?

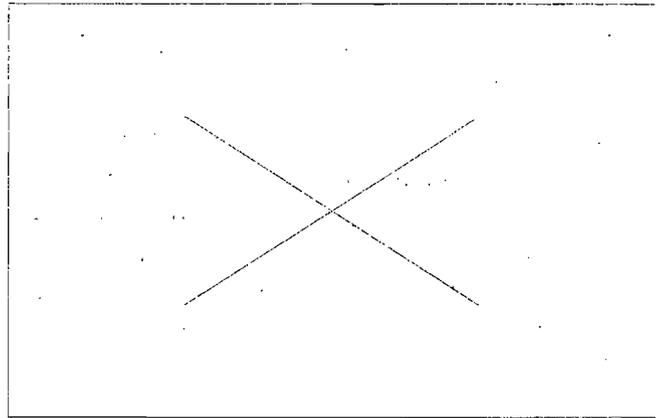
Les réponses à ces interrogations permettront de combler cette zone d'ombre de l'histoire coloniale du Togo.

¹ Ce découpage administratif de la période coloniale française a évolué. Actuellement, la région des plateaux (cercle d'Atakpamé) regroupe les préfectures suivantes : Amou ; Bliitta ; Est-Mono ; Haho ; Ogou ; Tohou ; Wawa ; et la sous-préfecture d'Akéhou.

² Au plan administratif et économique, il y a « l'union personnelle » avec le Dahomey : « union ou fédérations douanières fiscales ou administratives avec le territoire avoisinant relevant de sa propre souveraineté » (art 9 de la charte du 20 - 07 - 1922).

I. UN DÉCOUPAGE VISANT À ASSOCIER LA POPULATION À LA VIE DU CERCLE ?

Carte : Le cercle d'Atakpamé sous la colonisation française.



Le Cercle d'Atakpamé est dirigé par un commandant de cercle, aidé par un conseil de notables institué en Mai 1922¹. Il est aussi assisté par un conseil de cercle qui fonctionne dans les subdivisions. Ces conseils sont consultés sur :

- l'assiette, les taxes, le mode de perception des contributions diverses ;
- la fixation des taux de rachat de prestation ;
- le plan des campagnes des travaux ainsi que des mesures d'hygiène et d'assainissement ;
- sur l'établissement de projet de budget ;
- enfin sur toutes les questions pour lesquelles les autorités coloniales ont besoin de leurs avis.

Si tous les pouvoirs dont les conseils disposaient étaient traduits dans les faits, cela aurait permis aux populations non seulement de participer activement à la gestion, mais d'administrer effectivement leur patrimoine. En réalité, ils ne sont qu'une façade derrière laquelle le commandant de cercle s'arrogeait toutes les attributions.

Le Cercle d'Atakpamé a été découpé en une commune – mixte d'Atakpamé et en trois subdivisions².

1.1 Commune et subdivisions du cercle

- La commune – mixte d'Atakpamé a été créée en juillet 1951 et son chef – lieu est Atakpamé. Ses limites sont celles du centre urbain. Cette commune était dirigée par un administrateur – maire qui préside le conseil municipal composé de 19 membres.

De cette organisation, l'on a l'impression que la destinée de la commune est laissée aux mains de ses fils. Mais il n'en était rien. En effet, c'est l'administrateur – maire qui choisit ses conseillers et sait sur quelles questions les conseillers peuvent intervenir. Ce qui dénote l'absence de liberté dans l'exercice des conseillers qui n'ont pas d'autres alternatives que d'entériner les décisions.

Cette structure se retrouve au niveau des subdivisions.

- Subdivisions : composition

Tableau I. Subdivision d'Atakpamé

Cantons	Villages	Population	Chef- lieu
Adélé	18	2054	Yégué
Blitta	31	7492	Doufouli Kabyè
Djama	38	3341	Djama Atakpamé
Gnagna	61	12802	Gnagna Atakpamé
Kpessi	26	8054	Kpessi
Houdou	31	5684	Houdou Atakpamé

Au total, cette subdivision comprend 205 villages pour une population de 41870 habitants et compte 6 cantons.

Tableau II. Subdivision d'Akposso-Plateau.

Cantons	Villages	Population	Chef- lieu
Akébou	13	8476	Kougnohou
Akposso Sud	65	20392	Tème-Odere
Litimé	9	6017	Badou

¹ 2 A. N. T, 2 APA, dossier 16, monographie du cercle du centre, 1949 – 1951.

² A.N.T, 2 APA, dossier 10, additif, monographie du cercle d'Ormano

La subdivision d'Akposso-Plateau comprend 126 villages pour 45274 habitants.

Tableau III. Subdivision de Nuadja.

Cantons	Villages	Population	Chef- lieu
Nuadja	56	14824	Kpédamé
Tohoun	12	5349	Tohoun
Kpékplémé	5	2844	Kpékplémé

Cette subdivision comprend 26787 habitants répartis dans les 73 villages.

C'est dans ces différentes subdivisions que s'est organisée une économie coloniale forte, mais qui connaîtra des hauts et des bas.

1.2 Une économie coloniale à l'épreuve du temps

Les cultures d'exportation, le café, le cacao et le coton, ont contribué à améliorer l'économie du cercle en particulier et celle de la colonie en général. Le gain qu'elles ont procuré, ont permis aux agriculteurs de s'acquitter des taxes imposées par l'administration mais aussi de s'en prendre à elle quand la situation se dégradait.

- Le café est surtout cultivé dans les régions Akposso et Akébou. Les caféiers du cercle sont pour 1/ 10 de l'Arabica et pour 9/ 10 des Niaonli. En 1922, cette culture était encore inconnue des populations. Afin de la propager, des pépinières furent aménagées à Atakpamé, Amlamé, Koutoukpa et Tététou. L'on a ainsi assisté à la sensibilisation du développement du café qui a rencontré à ses débuts d'énormes difficultés. Dans certaines localités Akposso comme Doume, elles sont dues au manque de la main -d'œuvre, car les gens ont migré vers la Gold Coast. Malgré ce début difficile, le café est arrivé à s'imposer. Pour l'entretien, des équipes phytosanitaires ont sillonné les secteurs concernés.

Toutefois de 1947 à 1950, les caféiers ont été dangereusement menacés par *le scolyte du grain* au point que l'abandon de cette culture avait même été envisagé. (Guernier, Guieyse, 1951 : 486).

En 1950, il était décidé d'entreprendre une action énergique contre ce dangereux parasite. Il était obli-

gatoire après la récolte et le ramassage de toutes les cerises du café mûres, tombées à terre, leur immersion pendant une à deux minutes dans de l'eau bouillante. Ensuite la suppression momentanée de tous les fruits verts se trouvant encore sur les arbres. Cette opération qui a été préparée par une campagne de sensibilisation active, a atteint ses objectifs. Aussi assiste-t-on à une augmentation de la production du café due aux soins que les agriculteurs accordent désormais aux caféiers. Le cacao, autre culture de rente, a été également l'apanage des habitants des régions montagneuses.

- La culture du cacao est pratiquée dans la partie montagneuse du cercle : Akposso, Akébou et Adélé. Les vallées humides et arrosées de ces régions offrent des terrains privilégiés. Afin de stimuler cette culture dans chaque village, des plantations communales ont été instituées. Un peu partout dans la partie montagneuse, il existe des hectares de cacaoyers. La plupart des bonnes terres sont mises en valeur. Le prix du cacao incitait les planteurs à mieux prendre soin de cette culture. Malheureusement, le cacao récolté par les planteurs est parfois exposé à une fermentation défectueuse. Pour cela, l'administration locale prodigua des conseils aux planteurs afin de mieux préparer les produits. Le tonnage du coton qui a atteint sur plusieurs années une hausse, a chuté entre 1950 et 1954 (Mayéden, 1992).

La cause principale de cette baisse est :

- le parasitisme et la sécheresse ;
- l'abandon de cette culture au profit des produits vivriers.

Tout compte fait, le cacaoyer est la culture qui a rapporté le plus aux agriculteurs. Les importations du cercle ont représenté près des 2/5 des exportations totales. La culture du cacao a donc connu une grande audience auprès des habitants des montagnes à qui elle a procuré des revenus substantiels.

Le coton va également contribuer à donner une importance économique au cercle .

- Le cercle du centre est le pays d'élection du coton. Il est cultivé principalement dans les localités de Nuatja, d'Atakpamé, de Kpessi et dans les plaines du Mono. Cette culture a bénéficié des soins de l'administration locale par des mesures telles :

- la stimulation de la production en louant les usines d'égrenage des maisons ;
- la désinfection des graines de coton à la station de Nuatja (Notsè) ;
- la sélection des graines à Kolocopé : pour améliorer la qualité du coton et lutter

contre l'hybridation, l'IRCT (Institut de Recherches des Cotons et Textiles) créé en 1925 entreprit la mise en place de la station de Kolocopé, à 14 km d'Anié. Elle couvre 400 hectares et a pour but de sélectionner les espèces pour le rendement et la qualité des fibres¹.

Elle procédait aussi à la multiplication des meilleures variétés grâce à son outillage mécanique. Cette sélection a participé pour une grande part à l'amélioration de la qualité du coton .

- enfin, la lutte contre les acheteurs non agréés de coton qui par leur frais de courtage, réduisent le prix qu'encaissent les populations².

En janvier 1923, le gouverneur par arrêté institua un contrôle sur le coton destiné à l'exportation sur les marchés et aux usines d'égrenage. Cette mesure qui vise la classification du coton en deux catégo-

ries et la différence des prix qui en résultait, amenèrent les populations à prendre soin et à s'adonner beaucoup plus à la culture du coton . En vue d'étendre cette culture à tout le cercle, l'administration locale créa un peu partout des centres cotonniers notamment à Tado, Chra, Kpakpo, Blitta, Nuadja, Gleï, Akpare, Akaba, Moretan, Nyamassila et Atchinedji. Suivant ces efforts le tonnage du coton a longtemps connu une hausse. Mais à partir des années 50, la production du coton connaîtra des moments de baisse malgré les efforts fournis pour son accroissement comme dans le cas du café et du cacao (Mayeden, op.cit.).

En effet, de 1944 à 1954, le coton n'a cessé de régresser comme dans le cas du café et du cacao. Cette régression est due à plusieurs causes : d'abord le parasitisme dont l'administration s'est beaucoup mobilisée pour la lutte contre le scolyte et la sécheresse. La baisse sensible de la production des années 1950 est due à ces fléaux. Aussi la mauvaise répartition des pluies et leur arrêt brusque du mois de novembre 1952 provoquèrent des déconvenues. Ainsi 30 % environ des plantations du cercle étaient atteints. Cela explique sans doute la baisse de la production en 1952 . Mis à part ces raisons nous pouvons évoquer aussi la baisse des prix d'achat et surtout les cours élevés des produits vivriers tels que l'igname, le maïs, le riz et le haricot. (Guernier, Guieyse, op cit.)

Toutefois, ce cercle est demeuré la principale zone de production du coton . Grâce à son apport, la colonie a produit entre 1949 et 1950, 4800 tonnes de coton brut, soit 800 tonnes de plus que tous les territoires de l'AOF réunis (Guernier, Guieyse, idem). Pour des raisons diverses, le coton est le seul produit industriel qui procura à une grande partie de la population les ressources monétaires dont elle avait besoin.

L'administration coloniale a mis à profit cette circonstance particulière pour intensifier sa culture. Elle a eu une part importante dans le relèvement du niveau de vie de la population qui la pratique. En même temps, elle est une source appréciable de revenus comme pour le café et le cacao.

Du fait du rôle qu'ils ont joué dans le développement des régions productrices et de la colonie, ces produits apparaissent comme une denrée indispensable au développement des populations, même de

nos jours. Cette place importante du café, du cacao et du coton a sans doute été possible grâce surtout aux soins multiformes apportées par les équipes phytosanitaires.

Les différents fléaux naturels rencontrés ont été accentués par les conséquences de la crise de 1929, provoquant des révoltes après que l'administration eût pris des mesures coercitives

II. LA CRISE DE 1929 ET SES REPERCUSSIONS

2.1 Un commerce en déclin

Les exportations furent le volet le plus actif et le plus important des activités commerciales du cercle. Elles concernaient surtout le cacao, le café, l'arachide et le coton. Ces différents produits étaient achetés et exportés par les firmes commerciales de la colonie qui possédaient des succursales dans le chef-lieu du cercle. Certaines de ces sociétés ont installé des usines d'égrenage de coton. En 1926, il y avait 22 factoreries : « *le comptoir d'importation et d'exportation franco - africain* » au capital de

300 000 francs installé depuis longtemps en Côte d'Ivoire s'établit à Atakpamé. Ce qui dénote l'importante place qu'occupe ce cercle dans l'économie coloniale togolaise. Mais cette activité commerciale prospère va connaître le déclin, consécutif à la crise économique mondiale de 1929.

En effet, les conséquences de cette crise s'étaient faites ressentir en 1931 sans cependant causer des perturbations profondes. Mais l'année 1932 provoquera des désordres dans l'organisation économique de la colonie. Progressivement, les commerçants ont vu leurs efforts annihilés et les boutiques se fermer les unes après les autres. Les firmes qui ont essayé de se maintenir dans le cercle ont annoncé leur intention de cesser leurs opérations pour le début de l'année 1933. Mais en même temps, les quantités de produits d'exportation achetés n'ont pas diminué et les transactions sont aussi importantes que les années précédentes. Elles présentent même en 1933 une légère augmentation à celles de l'année 1931. Cependant la chute des prix d'achat s'est accentuée jusqu'à ne représenter que le quart (1/4) de ce qu'ils étaient il y avait 5 ans.

Tableau IV. Tonnage des produits d'exportation en 1931 et 1933.

Produits	Année 1931	Année 1933
Cacao	286 931 tonnes	382 747 tonnes
Café	4.500 tonnes	4620 tonnes
Coton	3240 tonnes	3274 tonnes
Palmistes	229334 tonnes	271244 tonnes

Source : ANT, 2APA, dossier N° 207 (cercle d'Atakpamé).

¹ A.N.T, 2 APA, dossier n°1 monographie du cercle du centre, 1949 - 1951.

² A.N.T, 2 APA, dossier n° 48 additif cercle d'Atakpamé).

Les différents prix des produits en vigueur de 1927 à 1931 sont :

- pour le coton : 2400 francs la tonne ;
- pour le cacao – café : 6500 francs la tonne ;
- pour les palmistes : 1500 francs la tonne.

Les répercussions de la crise économique de 1929 ont fait baisser les prix de ces denrées réduisant du coup le pouvoir d'achat des populations. Ainsi, le prix du coton qui était de 2400 francs la tonne est tombé en 1933 à 700 francs la tonne, celui du café – cacao de 6500 francs en 1927 à 1400 francs (1933) la tonne et enfin celui des palmistes de 1500 à 400 francs. La conséquence immédiate de cette situation est la difficulté de s'acquitter des impôts.

Cependant, il est à noter que les transactions commerciales de ces produits vers les ports côtiers ont dopé le trafic des voies de communication. Les transactions vers Lomé s'effectuent aussi bien par la route que par les voies ferrées. Les camions qui viennent de Lomé font escale à Atakpamé, chef – lieu du cercle pour se ravitailler en vivres et carburants. Ce qui crée une source de revenu appréciable pour les commerçants et les revendeuses de la région. Par ailleurs, les distances entre les différentes localités du cercle vont entraîner un essor des marchés. Ainsi, chaque jour de la semaine, un marché important a lieu dans les environs d'Atakpamé.

Leur nombre important et des voies de communication sont un facteur de désenclavement et d'intégration de tout le cercle dans l'économie coloniale.

Les infrastructures de desserte sont indispensables pour l'exploitation économique ; elles ont permis non seulement l'évacuation des produits mais aussi le désenclavement du milieu.

Cet aspect est un avantage que le cercle a tiré de la politique de « mise en valeur » du territoire. Atakpamé était devenu ainsi la plaque-tournante de l'économie coloniale togolaise. Selon un rapport de 1955, le 1/4 du ravitaillement de Lomé et les 2/3 du Togo provenait du cercle d'Atakpamé¹.

Au total, les différents produits agricoles ont donné au cercle son qualificatif de « grenier » du Togo et à son chef – lieu, celui de carrefour incontournable pour la colonie.

Toutefois, la crise de 1933 a donné lieu à des manifestations remettant en cause l'ordre colonial sur fond de décisions impopulaires.

2.2 Le mécontentement des administrés.

La situation politique intérieure du cercle a été émaillée par de nombreuses revendications foncières, des problèmes de chefferies et surtout par l'affaire du chef supérieur des Akposso, Woledji Abraham, entraînant avec lui, la révolte des notables. Woledji a été nommé chef supérieur de la subdivision Akposso – Plateau par l'administration française. Mais il restait attaché à la mission de Brême qui essaya de conserver des contacts au Togo après le départ des Allemands.

En novembre 1929, une enquête judiciaire est ouverte à son sujet sur plainte de ses administrés qui l'accusent d'avoir indûment prélevé des taxes exagérées lors de ses jugements de conciliations. Il promet alors de consacrer les sommes irrégulièrement perçues à la construction d'un dispensaire à Klabé – Apégamé. Puis, il se rétracte et en décembre l'enquête est réouverte, malgré l'intercession en sa faveur de la mission protestante d'Atakpamé. Cette première affaire se règle administrativement par sa suspension de fonction du 20 janvier au 31 Mai 1930. Il fut aussi sommé de participer financièrement à la construction de ce dispensaire. Parallèlement, le 19 Novembre 1932, une réunion du conseil économique et financier s'est tenue à Lomé. Lors de ces assises, des décisions importantes furent prises. Ainsi, dès le 20 novembre des arrêtés augmentant certaines taxes et budgets déficitaires furent publiés dans le but ultime d'atténuer, selon l'administration, les effets pervers de la Grande Crise des années trente qui a atteint de plein fouet le Togo. En décidant d'augmenter les taxes, le conseil économique et financier a plongé un peu plus la population dans la misère. On se rappelle la grande mobilisation des femmes de Lomé face à cette nouvelle décision de l'administration les 23 et 24 Janvier 1933 (d'Almeida, 1992).

Comme pour les populations de Lomé, celles d'Atakpamé rejetèrent aussi ces décisions jugées trop dures pour elles. A la séance du conseil des notables tenue le 09 Novembre 1932 à Atakpamé, tous les membres présents protestèrent contre les nouveaux arrêtés et réclament le maintien des taxes existantes. (Gbédéma, 1994 : 623 – 631).

Mais alors que les autres chefs des cantons attendaient la suite qui serait donnée à leurs doléances, celui de l'Akposso – sud, Woeléldji prenait la tête d'un mouvement s'étendant aux cantons de l'Akposso, de l'Akébou et de l'Adélé.

Ce mouvement avait pour but de refuser partout le paiement des impôts.

Il invita ses administrés à soutenir ce mouvement, exhorta tous les chefs à refuser de payer cet impôt et de soutenir le mouvement de Lomé afin qu'il puisse continuer à tenir tête à l'administration coloniale. En Janvier 1933, ces manœuvres ont été découvertes par le commandant du cercle et il fut mis en résidence surveillée à Atakpamé. De sa résidence, il ne baissa pas les bras. Il appela le 6 mars 1933 au soulèvement populaire :

*« Le commandant m'empêche de quitter mon poste et je ne puis parler avec lui. Je vous demande de venir me délivrer. Arrivez jeudi à Atakpamé, pour cela faites circuler ma lettre dans les villages d'Oulita, Bena, Gobe, Okou, Doume Egnahou (Benoli) Klabe – Efoukpa, Soto, Agadja, Todome, Gbadi, Adossou afin d'être le plus nombreux possible. »*²

L'administration poursuivit sa cabale en le limogeant de ses fonctions en avril 1933 et en le remplaçant par son collaborateur Ihou Attigbe, chef de Tème – Odéré. A peine rentré chez lui, Woeléldji au lieu de tenir aux promesses qu'il avait faites, celles de s'abstenir de toute ingérence dans la politique du canton de l'Akposso, reprit sa campagne contre le paiement des taxes. Il ira même encourager l'exode vers la zone anglaise des villages voisins d'Okou sur lesquels il exerçait une influence. Il fut arrêté le 08 Juillet 1933 et déféré au tribunal du cercle pour escroqueries et usurpation de fonction. Condamné à l'audience du 17 juillet à deux années de prison et deux cents (200 francs) francs d'amende, il purgea sa peine dans le cercle de Sokodé et fut libéré le 8 juillet 1935 après avoir payé son amende et les frais de justice grâce à la vente d'une de ses cacaoyères. Face à cette situation les populations adoptèrent des positions diverses³.

2.3 Attitude de la population

La résistance au pouvoir colonial incarné par le chef supérieur des Akposso a eu des conséquences diverses dans le cercle, particulièrement dans la sub-

division de l'Akposso - Sud et au Litimé où il a une grande influence. En effet, tous les rapports politiques des commandants de cercle s'accordent à reconnaître son influence et sa notoriété sur les populations des cantons Akposso où les chefs et la totalité des imposables ont répondu favorablement à son appel et suivi le mouvement de protestation. Par contre dans l'Akébou et l'Akposso – Nord, les chefs cantons adoptaient une attitude de méfiance, alors que leurs chefs de village rentraient dans le mouvement⁴.

Dans l'Adélé, le chef Gnakouafre peu franc vis à vis de l'administration française préparait des manifestations pour soutenir Woeléldji. Il se disait même résolu à abandonner son canton plutôt que les nouvelles mesures prises par l'administration coloniale⁵.

Contrairement aux cantons Akposso et Litimé, les cantons de la Plaine adoptent une autre attitude. En effet leurs chefs et notables qui n'avaient cessé de faire montre de loyalisme à l'égard de l'administration, s'efforçaient de convaincre leurs populations à ne pas soutenir le mouvement et à se soumettre à l'impôt⁶.

Au total, il est à noter que ce mouvement a modifié les rapports entre administrateurs et colonisés notamment : le paiement des impôts ; une émigration saisonnière plus intense vers les zones anglaises ; ce mouvement donna désormais aux populations l'occasion de réagir devant certaines décisions de l'administration : en 1944, lors de la poursuite de l'effort de guerre, les Akposso adoptèrent une position de refus ; à l'annonce des futures campagnes de caoutchouc, d'oléagineux et d'importants travaux indispensables à Badou, beaucoup de jeunes des régions frontalières (Akposso – Nord, Akposso – sud et Adélé) se réfugièrent en zone anglaise⁷. Il ne s'agissait pas d'exodes saisonniers mais bien de départs quasi-définitifs, car ces populations possédaient autant d'intérêts en zone française qu'en zone anglaise. La révocation de plusieurs chefs et l'annonce de certaines peines disciplinaires contre les meneurs apportèrent au cercle le calme. Qu'en est-il advenu de Woeléldji ?

En 1946, avec la naissance des partis politiques, le CUT et le PTP vont se livrer à une lutte sans merci pour le leadership dans le cercle. L'ex -chef

Woelédji profite de cette situation et se lance à nouveau dans la politique. Il devient dès lors le représentant officiel du CUT dans le cercle. Dans la lettre qu'il adressa directement au Commissariat de la République en Janvier 1946, il demanda l'oubli de ses fautes passées. Mais, il retomba dans une autre affaire : celle-ci survint en septembre 1946 au Litimé. Il s'agit de la tenue d'une réunion à Anonoe (Badou) par le CUT dont il était le représentant. Malheureusement, cette réunion tourna au drame lorsque des incidents éclatèrent entre les forces de l'ordre et la population. Suite à cette manifestation, il fut de nouveau arrêté et incarcéré le 18 Septembre 1946. Il comparut devant la cour d'assises en juillet 1948 (6).

La réaction du CUT ne s'était pas fait attendre. Il condamne ce jugement dont il juge que ce n'est que la condamnation de leur parti⁸.

Au total, la fronde du chef et à travers lui, les chefs de cantons et la population n'a été que l'illustration du refus du colonialisme et de ses pratiques d'assujettissement.

CONCLUSION

La période de l'entre-deux-guerres a été parsemée de révoltes notamment dans les colonies d'Afrique. L'idéologie coloniale répressive a causé des préjudices. Il est donc important de revisiter tous ces pans de l'histoire coloniale et de les réécrire. Des études ont démontré et démenti l'affirmation selon laquelle la colonisation ne devait apporter que la «civilisation» aux peuples colonisés.

Cette exploitation effrénée de nos colonies au détriment des peuples perdure au delà des indépendances mais par d'autres mécanismes et par le truchement de la Banque Mondiale, du Fonds Monétaire International etc.

¹ A.N.T. affaires économiques, dossier 48, rapport (1923 – 1934)

² A.N.T. 2 APA, dossier N° 6 op. cit

³ id

⁴ id

⁵ id

⁶ id

⁷ id

⁸ A.N.T. 2 APA, dossier « add », n° 7, rapport annuel d'ensemble sur la situation politique, économique et sociale.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

ARCHIVES NATIONALES TOGOLAISES

1. APA (*Affaires politiques et administratives*).

- 2 APA, dossier 6, *Monographie du cercle par D'Ornano*.

- 2 APA, dossier « additif » n° 10, *Monographie du cercle du centre 1957*.

- 2 APA, dossier n° 207, *Elément du rapport sur la situation politique économique et sociale destinée à la rédaction du rapport annuel à la SDN (1933 - 1966)*.

- 2 APA, dossier n° 62, *Rapport de tournée effectuée du 11 au 15 avril 1950 par Robert Cornevin dans les cantons d'Adélé, Kpessi, Est – mono et Atakpamé*.

- 2 APA, dossier n° 12, *Monographie d'Anié et de la région d'Anié ; Monographie d'Adélé et de Kpessi ; Carte de la subdivision d'Atakpamé*.

- 2 APA, dossier « add » n° 7, *Rapport annuel d'ensemble sur la situation politique, économique et sociale*.

- 2 APA, dossier n° 16, *Monographie du cercle du centre : Renseignement démographique, ethnique et économique (1949 – 1951)*.

2. AFFAIRES ECONOMIQUES

- Dossier n° 48, *Rapport, correspondances et notes sur la mise en valeur du cercle : agriculture commerce, voie de communication infrastructures immobilières (1923 – 1934)*

- Dossier n° 219, *Rapport trimestriel et de tournées agricoles dans les régions (1934 -1935)*.

- Dossier n° 225, *Activités agricoles mensuelles et annuelles sur la circonscription agricole du centre. Relevé de produits agricoles suivant les campagnes 1943 – 1954*.

- Dossier n° 238, *Situation des réalisations du FIDES (1948 – 1954)*.

- Dossier n° 250, *Correspondances concernant la commercialisation des arachides et du coton (Récolte 1952 – 1953).*

- Dossier n° 240, *Le « mois agricole » de la circonscription du centre. Note sur la culture d'exportation dans le cercle du centre. Plan de campagne (1949) agricole, situation de crédits.*

- Dossier n° 241, *Budget local et budget de compte de soutien et d'équipement de la production locale (1949 - 1958).*

- Dossier n° 242, *Correspondances relative à la campagne d'achat de coton et de distribution des graines de coton. Visites des marchés de coton.*

- Dossier n° 252, *Arrêté fixant la liste des membres de comité de gestion de la Caisse de stabilisation des prix du coton. Compagnie française pour le développement des fibres textiles (CFDT). Activité du personnel.*

- Dossier n° 266, *Gestion de la caisse de stabilisation des prix de coton, café, cacao.*

II. BIBLIOGRAPHIE

1. Bayi, AHOLOUKPE. 1997, *Contribution à l'histoire économique et sociale de la société indigène de prévoyance (SIP) du cercle d'Atakpamé (1934 – 1958), mémoire de maîtrise es – lettres , UB, FLESH, Lomé.*

2. Zingan, ALIHONOU. 1983, *Le 24 Janvier 1933 : grâce aux femmes togolaises, la décolonisation commençait, Afrique Histoire, n° 9, P. 12 à 16.*

3. Ekoué Silivi, ALMEIDA (d'). 1981, *La révolte des femmes de Lomé, 24 – 25 Janvier 1933, mémoire de maîtrise, Lomé.*

4. Robert, CORNEVIN. 1987, *Histoire du Togo des origines à nos jours, Académie des sciences d'outre-mer, Paris .*

5. Kufoma, BARANDAO. 1987, *« Mise en valeur » et changements socio – économiques du Togo entre les deux guerres 1914- 1940 ,Thèse de doctorat en Histoire, Paris .*

6. Ablavi, ESSILIVI. 1996, *Histoire, colonisation et mutations socio – économiques en pays Akposso, mémoire de maîtrise es – lettres UB, FLESH, Lomé.*

7. Tohonon, GBEASSOR. 1999 (éd), *Espace, culture et développement dans la région d'Atakpamé, Actes du colloque Atakpamé ; Espace et Civilisations (10 – 12 décembre 1997), collection « Patrimoines » n° 8, Presses de l'UB, 160 p.*

8. S.Y.G, GBEDEMAH. 1994, *« l'échec de la politique française d'intégration au Togo sous tutelle (1946 – 1960) », in les Togolais face à la colonisation, P.U.B., Lomé, pp 111 – 147.*

9. Nicoué Lodjou, GAYIBOR. 1987, *le Togo sous domination coloniale (1884 – 1960), Presses de l'U.B., Lomé, 241 p.*

10. Nicoué Lodjou, GAYIBOR. 1991, *Les peuples du Sud – Togo, UB, Lomé, 1991, 99 p.*

11. E. GUERNIER. & G., GUIEYSE. 1951, *Cameroun-Togo, Haut Commissariat de la République Française au Cameroun, Presses des éditions de l'Union française, Paris.*

12. Dovi, KUEVI. 1970, *Traditions, Histoires et Organisation de la cité chez les Akposso, INRS, Lomé.*

13. Kossi, MAYEDEN. 1992, *Histoire de la culture du cacao et du café dans le Litimé sous administration française, mémoire de maîtrise es – lettres UB, FLESH, Lomé.*

14. Badow, TCHAM, & Thiou, TCHAMIE. éd, 2000, *L'intégration de l'hinterland à la colonie du Togo, Actes du colloque de Lomé (22 – 25 mars 1999), collection « Patrimoines », n° 10, Presses de l'UB, 320 p.*